

Zeitschrift: SBB Revue = Revue CFF = Swiss federal railways
Herausgeber: Schweizerische Bundesbahnen
Band: 3 (1929)
Heft: 10

Artikel: Quelques règles à observer en voyage
Autor: Platzhoff-Lejeune, Ed.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-780249>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques règles à observer en voyage

Il est entendu que le voyageur s'attend, de la part du personnel des trains et des gares, à une parfaite discipline. Il ne demande pas seulement des garanties de sécurité, de rapidité et de confort. Il désire aussi que les conducteurs ou les chefs de gare soient aimables, disposés à renseigner et à conseiller, qu'ils comprennent plusieurs langues, qu'ils exercent une certaine autorité en cas de différends entre les voyageurs, qu'ils inspirent confiance et sachent être fermes sans raideur.

Mais le voyageur oublie parfois qu'on s'attend, de sa part aussi, à une certaine discipline. Son attitude durant le voyage, ses faits et gestes, ses paroles et son silence devront contribuer à rendre aussi aisément que possible le voyage en commun avec des inconnus qui, réunis pendant quelques heures en une communauté assez étroite, se disperseront aussitôt dans toutes les directions pour ne se revoir plus jamais sur cette terre. Qu'est-ce que les autres voyageurs, qu'est-ce que le personnel de service attendent à cet égard de vous et de moi?

Laissez descendre, est le premier avertissement de la bouche du conducteur qui frappe nos oreilles. Trop souvent dans les grandes gares surtout, les voyageurs montants sont impatients et pressés aux dépens de ceux qui quittent le train. Il en résulte une cohue inutile et des propos aigres, échangés de part et d'autre. Souvent, les deux groupes sont fautifs. Le voyageur descendant constate trop tard qu'il est arrivé à destination, il se lève avec lenteur et s'en va en traînant. En attendant, le flot des nouveaux voyageurs a pénétré dans la voiture et le conflit est inévitable. Souvent cependant, ces derniers sont seuls coupables. Ils montent trop vite et ils montent mal. Dans les voitures à plateforme découverte, si la porte s'ouvre à contresens, la première chose à faire, pour ceux qui descendent, est de l'ouvrir complètement, en priant les autres voyageurs d'attendre deux secondes. Au lieu de cela, tous se bousculent, en se serrant autour d'une porte entrebaillée, et l'embarquement prend plus de temps et donne plus de peine. C'est un simple manque de discipline.

Vous voilà enfin à l'intérieur, tandis que le train se remet en marche. Avez-vous pris la peine de regarder si c'est un compartiment pour *Fumeurs* ou pour *Non-Fumeurs*? Cette inscription se trouve presque toujours à l'extérieur et à l'intérieur de la voiture, à la même place. Prenez une décision avant de monter. Vous éviterez ainsi les observations du conducteur ou des autres voyageurs, en allumant votre cigarette parmi les non-fumeurs. Surtout ne suivez pas le mauvais exemple de ceux qui laissent leur cigare allumé à la main, puis le cachent au passage du conducteur, quittes à en tirer des bouffées ensuite. Il y a des gens que la fumée incommode sérieusement. Tenez en compte, alors même que vous avez de la peine à les comprendre. Un homme éduqué doit certains égards à son prochain. Il faut éviter également de fumer dans les couloirs devant les compartiments des non-fumeurs. Si vous passez au wagon-restaurant, il est correct et poli de ne pas remplir ces compartiments de fumée en les transversant.

Si vous occupez une place, assurerez-vous d'abord si elle n'est pas déjà prise. Elle pourra être retenue à l'avance ce qu'indique une fiche enroulée au filet ou fixée au-dessous de celui-ci. Ou bien, elle est réservée par un voyageur momentanément absent, qui l'a marquée par un livre, un parapluie, une valise, un manteau, etc. Le fait qu'il y a des bagages dans les filets au-dessus d'une place vide n'est pas concluant. S'il n'y a qu'un journal qui traîne, cela ne prouve rien non plus, car le voyageur peut l'avoir laissé en partant. Une question adressée aux voyageurs voisins éclaircira vite le problème. Il est de fort mauvais goût de déplacer les objets marquant la place du voyageur absent, pour la prendre quand il est à la fenêtre, quitte à lui en laisser une autre moins bonne. Les dames surtout se permettent souvent cette petite manœuvre, si j'en crois mon expérience. La place réservée aux bagages des voyageurs est très vaste dans les voitures suisses; ce n'est pas une raison pour en abuser. On autorise 10 kilos en théorie, et on admet le double en pratique, mais il ne faut pas que le voyageur ayant beaucoup de colis renonce d'emblée à en consigner quelques-uns aux bagages. Aux termes de la convention internationale concernant le transport des voyageurs et des bagages, les voyageurs ne disposent, pour leurs colis à la main, que de l'espace situé au-dessus et au-dessous de la place qu'ils occupent et, de plus, le règlement de transport suisse limite à 10 kilos le poids de ces colis. Les conducteurs ont le droit, et même le devoir, d'emporter au fourgon l'excédent de vos bagages, que vous ne pourrez alors retirer à l'arrivée qu'en payant la taxe de transport, et votre voisin a, de son côté, le droit de réclamer si vous occupez l'espace qui lui est réservé. Il faut, cela va de soi, éviter de déposer des valises dans les couloirs et sur les plates-formes fermées, où elles sont une entrave à la circulation et peuvent ainsi, dans certaines circonstances, constituer un réel danger. La disposition que nous venons de citer de la convention internationale ne vous autorise à placer des colis sous les banquettes que dans la mesure où ils n'empiètent pas sur l'espace qui doit demeurer libre entre les sièges. En hiver, il peut être imprudent d'en déposer en cet endroit, où ils risquent de s'avancer au contact des appareils de chauffage. Surtout n'encombrez pas de vos bagages des sièges vides, quitte à les retirer en maugréant si quelqu'un vient à réclamer la place occupée. Ayez soin, quand vous entassez des colis dans le filet, de le faire de manière qu'ils ne risquent pas de choir sur votre propre tête ou sur celle des autres voyageurs, sous l'effet des secousses, aux démarriages, aux arrêts, dans les courbes ou sur les parcours en forte déclivité. — Tout cela demande un peu de réflexion, et surtout des égards pour autrui. N'oublions pas que tous les voyageurs ont les mêmes droits et les mêmes devoirs.

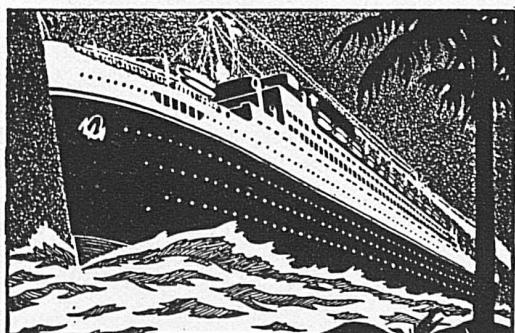
La grande querelle entre voyageurs éclate généralement au sujet des fenêtres ouvertes. Souvent les deux parties ont tort. Les uns ont une peur maladive du moindre courant d'air, même en été, et craignent des

rhumes imaginaires. Ils sont, en outre, étonnamment insensibles aux mauvaises odeurs régnant souvent dans les voitures qui ont fait de longs parcours. Les autres arrivant du grand air, ouvrent brutalement les fenêtres des deux côtés en s'écriant: « Quelle chaleur! ». Ils ne pensent pas à ceux qui sont assis depuis longtemps et qui ont moins chaud qu'eux. Le voyageur intelligent songe au courant que fait sa fenêtre ouverte. Ici encore, les convenances et les égards que se doivent mutuellement les voyageurs doivent leur servir de ligne de conduite.

Pour finir, deux mots sur les relations du voyageur avec le *personnel des trains*. Celui-ci a ses instructions et se voit obligé de les suivre. En cas de conflit, le chef de train ou le chef de gare sont les instances de recours indiquées. Notre personnel, dans la règle, est courtois et conciliant. Il essayera de vous être agréable dans la limite de ses compétences. Il vous renseignera et vous conseillera. Il défendra au besoin vos droits. Mais usez, à son égard aussi, de politesse et de bienveillance. Facilitez-lui sa tâche au lieu de la compliquer. Tenez votre billet prêt au contrôle et ne faites pas attendre le conducteur qui passe: il a beaucoup à faire. Ne lui posez pas des questions trop complexes l'obligeant à de longues recherches dans les indicateurs. Si vous prenez un supplément dans le train, ne le payez pas avec des billets de 20 ou de 50 francs. Le conducteur sera toujours heureux de vous répondre à des questions concernant l'arrivée de votre train dans telle gare et ses correspondances immédiates. A d'autres employés, vous pourrez demander plus tard d'autres renseignements sur la suite

de votre voyage. Ne traitez pas le contrôleur de haut, mais sur un pied de parfaite égalité, ainsi qu'il convient dans un pays démocratique. Sa tâche est lourde et, dans le commerce avec les voyageurs, appartenant à tant de nations, de couches sociales, de langues et de milieux divers, cet homme aura souvent à exercer des qualités de patience, de maîtrise de soi-même, d'énergie et d'endurance que, pour ma part, j'ai toujours hautement admirées. Ne le mettez donc pas à une trop rude épreuve et usez d'un peu de liant dans vos courtes relations durant un voyage. Si vous avez à vous plaindre du personnel, recourez à ses supérieurs ou écrivez à la direction, mais ne faites pas de scènes devant les autres voyageurs et sachez vous dominer, comme nous devons le faire dans toutes nos relations avec d'autres hommes. Un vieux dicton affirme qu'on apprend beaucoup en voyageant. C'est exact: on voit des paysages, on entre en contact avec d'autres peuples, on visite les curiosités des villes. Mais on apprend autre chose encore: les relations constantes avec ces compagnons de voyage inconnus à nos côtés sont susceptibles de développer en nous des qualités morales de premier ordre, dont nous aurons un excellent emploi ailleurs qu'en voyage: le respect et les égards dus au prochain, la bienveillance, la bonté, l'équité. Nous sommes en voyage, à bonne école, puissions-nous nous en tirer à notre honneur. Par le temps qui court, le liant entre les hommes est une grande chose. Ce que nous avons appris en petit, nous le réaliserons plus tard en grand. Et le monde dont on médit tant en deviendra un peu meilleur.

Ed. Platzhoff-Lejeune.



COSULICH LINE

SERVICES EXPRESS pour l'AMÉRIQUE du NORD

par M/S. „SATURNIA“ et „VULCANIA“ (24,000 tonnes)
S/S. „PRESIDENT WILSON“

Service pour l'Amérique du Sud

LLOYD TRIESTINO

3 services express:
ÉGYPTE — PIRÉE et CONSTANTINOPLE — BOMBAY
Services postaux:
LEVANT-SYRIE-PALESTINE — MER NOIRE-EXTRÊME ORIENT

**Pour tous renseignements s'adresser à l'agence générale
pour la Suisse :**

R. Lindenmann, Bahnhofstr. 31 (Orell Füssli-Hof), **Zurich**
COSULICH LINE — LLOYD TRIESTINO
Téléphone Selnau 61.75
et à son sous-agent à **Lausanne**: F. Scheldegger, 2, rue du Mid
ainsi qu'à l'agence générale C. Blenk, Fert & Co., à **Genève**
Paris: 1, rue Auber